



ceder l'entreprise au gerant de fait

Par **pso**, le **04/07/2019** à **02:39**

bonjour, à l'époque j'étais dans dans une période de faiblesse, chômage fin de droit etc, quelqu'un de mon entourage proche m'a convaincu d'être dirigeant d'une société pour avoir des avantages et booster mon cv, il m'avait convaincu en avançant l'argument qu'après un certain nombre d'années ça devenait difficile de gérer une boîte car pleins d'impôts tombent en même temps, j'y ai cru, il a fermé la sienne et rouvert celle ci sous mon nom, je me suis jamais occupé, totale confiance car famille proche etc. Il est salarié de cette entreprise en tant que responsable et touche bien plus que moi, nous subissons une vérification fiscale et l'inspecteur à partir d'éléments qu'il a détaillé a laissé sous entendre que c'était lui le gerant de fait, il remet en doute bcp d'éléments dans la comptabilité et rejette bcp de choses, cela me fait peur, j'imagine le pire comme des manoeuvres frauduleuses dont j'aurai pas connaissance et ainsi être poursuivi par la suite. Oui je sais c'est ma faute un gerant de droit se doit de contrôler mais moi j'ai fait cela en totale confiance pour rendre service et aussi pour sortir du chômage mais au final je me suis jamais occupé de cette société car j'habitais un peu loin du bureau de cette société et surtout pleins de soucis personnels et le gerant de fait ne me laissait rien diriger car j'y connais rien dans ce métier. Le gerant de fait veut reprendre la société et assumer sa gestion passée, il veut reprendre la société avec tout son passif et avec les futures dettes etc, ma question est sachant que le vérificateur a déjà une idée du gerant de fait, que faudrait il faire en plus pour prouver que moi je ne suis pas derrière tout ça mise à part que j'ai fait la faute d'être gerant de droit sans m'être occupé de la société, que me conseillez vous comme démarche à réaliser afin de me sortir avec le moins de casse possible de cette galère?